

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article1206>

# Madame Fleur Pellerin (ministère de la Culture) Arrêtez le financement et la diffusion de la messe et de la religion sur ce 2



Publication date: jeudi 12 février 2015

es de positions, actions -

---

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

---

**La Fédération nationale de la Libre Pensée s'associe à cette pétition et elle appelle à sa signature en défense de la loi de 1905 de Séparation des Eglises et de l'Etat qui stipule : « La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte ».**

Adressée au Ministre de la Culture, madame Fleur Pellerin :

Arrêtez le financement et la diffusion de la messe et de toute autre religion sur France 2

Suite à la récente actualité, des propos du pape et de la suppression d'émissions culturelles sur le service public, je demande au Président de France Télévisions **Rémy Pflimlin** et à la ministre de la Culture **Fleur Pellerin**, **l'arrêt immédiat de la diffusion et des moyens techniques de France Télévisions mis à disposition des émissions religieuses et de la messe le dimanche matin.**

Notre République est un Etat laïque et notre redevance télévisuelle ne peut en aucun cas servir à cette propagande au détriment d'émissions culturelles qui se voient bannies du service public sous prétexte d'économies budgétaires. D'autant qu'il existe une chaîne de télévision TNT créée à cet effet nommée **KTO**. De plus, il en sera de même pour toutes autres présences des autres religions.

Dans le journal **Le Parisien** du 13 Oct. 2013, **Laure Baudouin** (directrice de l'unité émissions religieuses de la chaîne) le précise elle-même, une partie de la redevance audiovisuelle est consacrée à diffuser ce culte religieux pour une poignée de téléspectateurs soit un pic à 1 million alors que nous sommes 65 millions... « ...Toutes émissions confondues, **suivies par 200 000 téléspectateurs** en début de matinée pour culminer entre **600 000 et un million pour la messe catholique, France 2 consacre 10 MEuros de budget annuel, financés par la publicité, mais aussi par la redevance.** Seuls les catholiques participent, via l'association CFRT (Comité français de radio-télévision), au financement du « **Jour du Seigneur** » et à la retransmission de la messe. ... »

De plus, au regard de la déclaration qui suit :

« Cela correspond à la moitié des coûts, ajoute Laure Baudouin, sans en préciser le montant exact. Certains peuvent critiquer ce financement, mais **l'arrêt de la diffusion des émissions religieuses provoquerait une telle levée de boucliers de la part des croyants et des institutions religieuses qu'il est tout bonnement inenvisageable.** »

Je ne peux que vous renvoyer à **l'article 2 de la loi du 9 décembre 1905. 'La République ne reconnaît, ne subventionne, ni ne salarie aucun culte'**. Cette diffusion sur un média public est une reconnaissance et une aide au prosélytisme religieux. **Il s'agit d'une violation du principe de laïcité**, à l'heure où tout le monde en parle pour mieux ne pas l'appliquer. Nous demandons la suppression des émissions religieuses sur les chaînes télévisuelles du service public.

Je vous demande donc de redonner la place **CULTURELLE** à la tranche horaire du dimanche matin sur la chaîne de service public **France 2**.

[Pour signer](#)